

Risque et prévention du suicide pendant l'épidémie de Covid-19

D. Gunnell & collaborateurs – Article publié dans la revue *Lancet Psychiatry* du 21 avril 2020

› **Lien vers le PDF** : <https://www.thelancet.com/action/showPdf?pii=S2215-0366%2820%2930171-1>

Quel est le propos de cette publication scientifique ?

Les membres d'un réseau international de recherche en suicidologie exposent les risques de suicide liés à l'épidémie de Covid-19 et les mesures de prévention qui pourraient être adoptées pour les limiter.

Que nous apprend cette publication ?

Plusieurs études ont mis en évidence une augmentation significative du nombre de décès par suicide pendant des épidémies, comme celle du SRAS en 2003, ce qui pourrait également être le cas pendant l'épidémie de Covid-19. Le risque de suicide concerne tout le monde mais est plus élevé chez les personnes avec une maladie mentale, les malades du Covid-19 et leurs familles, les professionnels de santé, les personnes âgées isolées ou encore les personnes ayant perdu leur emploi ou en situation de précarité.

Les pouvoirs publics devraient agir simultanément à différents niveaux pour prévenir de façon efficace les suicides, conformément aux recommandations existantes. Ainsi, des mesures destinées à l'ensemble de la population (prévention universelle) devraient être couplées à des actions ciblant des groupes de population avec des facteurs de risque connus (prévention sélective) ou ayant déjà manifesté des comportements suicidaires (prévention indiquée).

Que faut-il retenir de cette publication ? Que peut-on en tirer comme leçons ?

L'épidémie de Covid-19 est susceptible d'entraîner une augmentation des suicides. Les pouvoirs publics devraient développer des actions de prévention universelle, sélective et indiquée et agir simultanément à différents niveaux :

- › **Prise en charge des crises suicidaires** : Des hotlines et des parcours de soins spécifiques devraient être mis en place pour les personnes en crise ;
- › **Dépistage et suivi des personnes ayant une maladie mentale** : Les services de psychiatrie devraient proposer des consultations à distance et le personnel être formé à ce type de prise en charge ; un dépistage du stress post-traumatique et un suivi psychologique devraient être assurés pour les malades graves du Covid-19 et des personnels formés pour cela ;
- › **Dispositifs d'écoute et de soutien à distance** : ces dispositifs devraient être renforcés pendant l'épidémie et la population devrait être informée des ressources disponibles ; des dispositifs spécifiques devraient être déployés pour les professionnels de santé ;
- › **Education des médias** : les médias devraient être sensibilisés au fait que rapporter de cas de suicides et répéter des messages angoissants et alarmistes peut favoriser les passages à l'acte suicidaires ;
- › **Facteurs de risque de suicide** : les pouvoirs publics devraient apporter un soutien aux personnes en difficulté sociale (aide alimentaire et financière), mettre en place des dispositifs d'aide aux victimes de violences domestiques et de soutien aux personnes isolées, et diffuser des messages de prévention sur la consommation excessive d'alcool. Les autorités devraient également encourager la population à soutenir et prendre soin de leurs proches et des personnes les plus isolées.